

Appel à projets Promotion de l'usage des eaux non conventionnelles

Dossier de la rédaction de H2o
February 2020

Les instances de bassin Artois-Picardie ont décidé de proposer le bassin comme territoire d'expérimentation de cette deuxième phase des Assises en collaborant un programme spécifique sous forme d'aides à l'largies et d'appels à projets pour un montant total de 40 millions d'euros. Le présent appel à projet correspond à l'action 4 de cette expérimentation et porte sur la promotion de l'usage des eaux non conventionnelles, en lien avec l'action 7 du 2ème volet des Assises qui prévoit de tripler les volumes d'eaux utilisées d'ici 2025. Il vise à financer des études de faisabilité et travaux visant l'utilisation de ressources alternatives et d'eau non conventionnelles pour mieux économiser la ressource en eau potable. (Par eaux non conventionnelles on entend les eaux usées traitées, les eaux de pluies et les eaux d'exhaure de mines ou carrières.)

Dépôt des dossiers ouvert du 1er janvier au 15 novembre 2020 avec trois dates limites de réception des dossiers : 15 mars 2020 (avec présentation des dossiers en juin), 15 juin 2020 (avec présentation en octobre) et 15 novembre 2020 (avec une présentation fin 2020 ou en 2021).